

CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE

Banque Coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du code monétaire et financier
 SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, Capital de 352 271 000 euros, n° 383 686 839 RCS Saint-Etienne
 Siège social : Espace Fauriel - 17, rue des Frères Ponchardier B.P. 147 - 42012 Saint-Etienne Cedex 2
 Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 052

ADHESION A L'ASSURANCE FACULTATIVE

Remboursement des primes d'assurances. En cas d'adhésion à l'assurance facultative, la prime mensuelle d'assurance est à la charge des emprunteurs y compris celle relative à l'assurance souscrite par les cautions. Elle est payable à la même date que l'échéance du crédit.

Adhésion facultative au contrat d'assurance de groupe n° 2163B souscrit par BPCE pour le compte de l'organisme prêteur auprès de CNP Assurances et BPCE Vie. Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'assurance de groupe facultative, la case « ne pas suivre le conseil et refuser l'adhésion à l'assurance de groupe facultative » doit être cochée.

Conditions d'adhésion (vous êtes âgé de moins de 61 ans pour un crédit de montant inférieur ou égal à 21 500 euros inclus) formule 1

Je soussigné(e) DEYDIER MARGOT ai déclaré lors de ma demande de crédit :

satisfaire aux conditions d'adhésion et **adhérer** à l'assurance de groupe facultative (Formule N° 1 Décès et PTIA)

ne pas suivre le conseil et refuser l'adhésion à l'assurance de groupe facultative **proposée par le prêteur et reconnais être informé(e) que ce choix entraîne l'absence de garanties d'assurances**

En cas d'adhésion à l'assurance groupe facultative proposée par le prêteur, j'atteste (nous attestons) avoir reçu un exemplaire du document d'information sur le produit d'assurance ainsi que de la notice d'information du contrat d'assurance de groupe facultative n°2163B et en avoir pris connaissance, notamment de l'objet du contrat, des conditions et exclusions de garanties et des limitations d'indemnisation; les accepter sans réserve.

En cas de vente à distance, je demande (nous demandons) expressément la prise d'effet immédiate des garanties sans attendre l'expiration du délai de renonciation.

Je donne (nous donnons) mon (notre) accord pour l'utilisation de la langue française pendant toute la durée du contrat. Les relations précontractuelles et contractuelles entre l'assureur et l'assuré sont régies par le droit français.

Conformément au Règlement n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques, à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD ») et à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, le traitement des données à caractère personnel de l'Assuré est nécessaire pour la gestion de son contrat d'assurance par CNP Assurances ou par l'organisme prêteur ou son mandataire.

Les traitements mis en œuvre ont pour finalité : la passation, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance ; l'élaboration des statistiques et études actuarielles ; l'exercice des recours et la gestion des réclamations et contentieux ; l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur notamment la lutte anti-blanchiment, contre le financement du terrorisme et contre la fraude ; les opérations relatives à la gestion des clients ; les statistiques commerciales ; l'amélioration du service au client permettant de proposer des produits ou services réduisant la sinistralité, d'offrir un contrat ou une prestation complémentaire ; la gestion des avis des personnes sur les produits et services.

Les destinataires de ces données à caractère personnel, sont, dans le strict cadre des finalités énoncées ci-dessus : les personnels dûment habilités de CNP Assurances ou de de l'organisme prêteur ou son mandataire, de leurs prestataires, partenaires, sous-traitants, réassureurs respectifs et, s'il y a lieu, les organismes sociaux des personnes impliquées, les intermédiaires d'assurance, ainsi que les personnes intéressées au contrat. Ces éventuels transferts des données à caractère personnel sont formalisés dans un cadre contractuel entre les parties concernées.

Vos données à caractère personnel pourront éventuellement faire l'objet de transfert vers des destinataires établis dans des pays situés hors de l'Union Européenne. Ces transferts ne pourront concerner que des pays reconnus par la Commission Européenne comme disposant d'un niveau de protection adéquat des données à caractère personnel, ou des destinataires présentant des garanties appropriées.

Vos données à caractère personnel seront conservées durant toute la durée de la relation contractuelle, jusqu'à expiration à la fois des délais de prescription légaux et des délais prévus par les différentes obligations de conservation imposées par la réglementation (pour plus d'informations l'Assuré peut consulter le site Internet de l'Assureur « cnp.fr », rubrique sur le RGPD).

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ses données personnelles. Lorsqu'un consentement est nécessaire au traitement, vous disposez du droit de le retirer. Sous certaines conditions réglementaires, vous disposez du droit de demander la limitation du traitement ou de vous y opposer.

Vous pouvez également demander la portabilité des données que vous avez transmises lorsqu'elles étaient nécessaires au contrat ou lorsque votre consentement était requis.

Vous pouvez exercer ces différents droits (i) en vous rendant sur le site Internet « cnp.fr », rubrique sur le RGPD, ou (ii) en contactant directement le service DPO par courrier (CNP Assurances - Délégué à la Protection des Données, 4 Place Raoul Dautry, 75716 Paris Cedex 15) ou par courriel (dpo@cnp.fr).

Vous disposez également du droit de prévoir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès.

En cas de désaccord persistant concernant vos données, vous avez le droit de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy 75007 Paris, <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>, 01 53 73 22 22.

CNP Assurances - société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS Paris - Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 PARIS CEDEX 15 – Tél: 01 42 18 88 88 – www.cnp.fr – Entreprise régie par le code des assurances – GROUPE CAISSE DES DEPOTS

BPCE Vie - société anonyme au capital de 161 469 776 euros - 349 004 341 RCS Paris – Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris France – Entreprise régie par le code des assurances - filiale de Natixis Assurances

BPCE - société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros inscrite au RCS Paris N° 493 455 042, Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France -75201 Paris Cedex 13

Signature établissement :

Signature(s) adhérent(s) :